



tamis

Annuaire de ressources sur l'autisme en Ile-de-France

Plateforme de Diagnostic Autisme de Proximité - La Rose des Vents

Centres et plateformes de diagnostic - Paris

2 avenue Dorian - 75012 - PARIS

Téléphone : 01 70 61 69 85

Courriel : pdap-janine-levy@eu-asso.fr

Site internet : <https://www.eu-asso.fr/wp-content/uploads/2021/04/PDAP-rose-des-vents-janine-levy.pdf>

Informations générales

Zone géographique concernée Paris - 75

Moyens d'accès (pour les visiteurs)
Bus : 56, 57, 71, 86
Métro : Nation, lignes 1, 2, 6, 9
RER : ligne A

Service de rattachement CAMSP Janine Levy

Médecin(s) référent(s) du centre de diagnostic Dr L. ZUGAJ

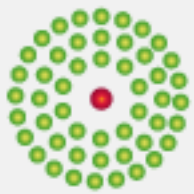
Age du public concerné Enfant

Age du public concerné 0 à 5,5 ans

Spécificité(s) du service Le rôle de l'évaluation La rose des vents est une Plateforme de Diagnostic de Proximité. Son rôle est d'établir si un enfant présente ou non des troubles du spectre autistique et à l'orienter, le cas échéant, vers des soins et/ou une prise en charge personnalisée. L'établissement est agréé par l'Agence Régionale de Santé et le Département 75. Les consultations réalisées sont prises en charge à 80% par l'Assurance maladie et 20% par le Département.

Prise de contact Les parents doivent nous contacter par téléphone au 01 70 61 69 85 pour l'enregistrement de leur demande. En parallèle, ils devront nous envoyer un courrier d'adressage du médecin référent de l'enfant et une attestation de sécurité sociale sur notre adresse mail : pdap-janine-levy@eu-asso.fr

Modalités d'accueil Les parents et l'enfant rencontrent les deux médecins du Pôle lors d'une première consultation médicale. Ce rendez-vous a lieu dans les locaux de La rose des vents et il dure environ une heure trente. Ce premier



contact vise à recueillir des informations et inquiétudes de la famille. Ensuite, une présentation de l'enfant est faite à l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire pour convenir des tests qui seront utilisés pour le parcours du bilan, et pour établir un calendrier de rendez-vous à proposer aux parents.

Déroulement de l'évaluation

En fonction du parcours prévu par l'équipe, l'enfant va rencontrer les différents professionnels du Pôlé pour une évaluation complète (au niveau du langage, de la motricité, des interactions sociales...). Une consultation exterieure (généraliste, neurologique, dentaire...) peut être éventuellement prescrite.

Le parcours est constitué de 8 à 10 rendez-vous répartis sur 6 à 8 semaines environ.

A la fin de cette évaluation, l'équipe se réunit pour une synthèse.

L'enjeu de cette réunion est d'établir un diagnostic le plus précis possible et d'en déduire des orientations pour l'enfant.

L'assistante sociale du Pôlé accompagne la famille dans ces démarches d'orientation.

Restitution des résultats

Suite à l'établissement du diagnostic, les deux médecins du Pôlé l'évaluation reçoivent les parents afin de communiquer le compte-rendu du bilan. Cet entretien permet d'explicitier et de détailler le diagnostic établi. Il permet d'envisager la suite et de mettre au point un projet personnalisé avec, si nécessaire, un parcours de soins et une prise en charge adaptés à l'enfant.

Information(s) complémentaire(s)

Lors du premier rendez-vous de consultation et le dernier rendez-vous de restitution du bilan, les deux parents sont impérativement conviés. Pour les autres rendez-vous, l'enfant pourra être accompagné d'un seul parent.

Arrondissements concernés : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 11, 12, 13, 14, 15, 16

Document téléchargeable 1

plaquette_la-rose-des-vents-v3.pdf

Document téléchargeable 2

livret-v3_-a4_cp2.pdf